

Résolution sur les arrestations et jugements arbitraires en Azerbaïdjan des universitaires Bahruz Samadov et Igbal Abilov

2025/3028(RSP) - 18/12/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 477 voix pour, 7 contre et 69 abstentions, une résolution sur l'arrestation et les jugements arbitraires des universitaires Bahruz Samadov et Igbal Abilov en Azerbaïdjan.

Depuis début 2025, le nombre de prisonniers politiques en Azerbaïdjan a explosé pour atteindre près de 400 personnes, détenues arbitrairement sur la base de motifs politiques, parmi lesquelles des militants de la société civile, des dirigeants de l'opposition, des journalistes, des universitaires et des défenseurs des droits de l'homme.

Igbal Abilov, chercheur appartenant à la minorité ethnique talyche et rédacteur en chef du journal Talysh National Academy News et Bahruz Samadov, doctorant à l'Université Charles, ont été condamnés respectivement à 18 et 15 ans de prison pour haute trahison. Leurs procès se sont déroulés à huis clos, en violation des normes internationales relatives au droit à un procès équitable et de la présomption d'innocence. Les preuves invoquées se limitaient à des contacts et des échanges avec des universitaires arméniens.

Le Parlement a fermement condamné l'arrestation, les poursuites et la condamnation de Bahruz Samadov et d'Igbal Abilov, fondés sur des accusations à motivation politique, et a exigé leur libération immédiate et inconditionnelle. Il s'est dit particulièrement alarmé par le détournement des dispositions relatives à la sécurité nationale à des fins de harcèlement judiciaire, d'intimidation et de criminalisation de la liberté d'expression, de la défense de la paix et de la critique publique. Les députés ont également exprimé leur profonde préoccupation face à l'érosion continue des libertés académiques et des droits culturels en Azerbaïdjan.

La résolution a appelé l'Azerbaïdjan à mettre sa législation en conformité avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme. Elle a également exhorté l'UE à envisager des **sanctions ciblées** contre les responsables et à renforcer son soutien aux droits de l'homme et à la gouvernance démocratique en Azerbaïdjan.

Enfin, le Parlement a demandé un suivi étroit des dossiers par la délégation de l'UE à Bakou et a exigé que tout progrès concernant un futur accord de partenariat soit conditionné par des **avancées tangibles** en matière de droits de l'homme, d'état de droit et de respect des valeurs et principes de l'UE.